

Jeudi 19 janvier

Le pays roussillonnais : Roussillon et Salaise sur Sanne

9h 45 : **Château de Roussillon et vieux Roussillon** :

Ce **château Renaissance** classé Monument Historique a conservé une élégance toute italienne. Il porte l'empreinte de son illustre architecte Sebastiano Serlio et de son commanditaire, le cardinal François de Tournon, conseiller personnel de François 1^{er}.



En l'An de grâce 1564, le jeune roi **Charles IX**, accompagné de sa mère **Catherine de Médicis** vint signer le 9 août dans le château de son hôte, **l'Édit de Roussillon** : il fit ainsi commencer la nouvelle année au 1^{er} janvier dans tout le Royaume de France.

12h30 **Restaurant " La Cerisaie " à Bougé Chambalud**



14 h30 : **Le Prieuré de Salaise sur Sanne**

Ce site sacré apparaît dès l'an mil mais le chœur et la crypte classés Monument Historique du XII^e siècle rappellent qu'il était gardien de reliques saintes et haut lieu de pèlerinage.

La maison du prieur a conservé des fragments de peintures médiévales.

L'ensemble prieural a été habilement restauré dans un cadre préservé, au bord de la rivière la Sanne.



Départ en car de Saint-Paul à 07 h 45, de La Grand-Croix à 07h50

Retour vers 18h30

***Tarif par personne 50 € (chèque S.V.P.)**

Coût réel : 52 € (la différence est prise en charge par la trésorerie de l'Association)

Les inscriptions seront prises les 3 et 12 janvier

Renseignements au 06 82 62 22 04 ou 06 43 54 90 55

Nous ne rembourserons les adhérents qui renonceraient, **après inscription**, à la sortie, qu'aux conditions suivantes :

Remboursement intégral : Le désistement est signalé 10 jours avant la sortie.

Remboursement à 50% : Désistement du 10^{ème} jour au 8^{ème} jour avant la sortie.

Remboursement des frais de repas uniquement : Désistement à partir du 8^{ème} jour avant la sortie.

Aucun remboursement : non présent à l'heure du départ.

Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint.